Newsletter *Juin 2013*



Gérer une caisse de pensions signifie connaître aujourd'hui déjà l'effet des mesures engagées

Dans la situation économique actuelle, il est devenu très difficile de gérer une caisse de pensions. Les décisions ont une influence immédiate sur les coûts et les prestations de la caisse de pensions. Mais souvent, les décideurs ne connaissent pas exactement la situation globale de la caisse de pensions. Pourtant, c'est seulement quand on a une image globale de la situation que les conséquences des mesures et des changements engagés peuvent être évaluées et qu'une gestion orientée vers le futur et proactive de la caisse de pensions est possible.

Les défis auxquels sont aujourd'hui confrontées les caisses de pensions sont connus et font l'objet de vives discussions entre les associations professionnelles, les milieux économiques et les milieux politiques. Dans cet environnement extrêmement exigeant, SLPS a transformé l'étude ALM en un instrument de gestion stratégique, le *PensionNavigator*®. La mesure quantitative du risque financier en est un élément central. Grâce à cet instrument, les organes décisionnaires connaissent la réponse à des questions essentielles comme:

- · Quel est le risque global de la caisse de pensions?
- Quel est l'impact quantitatif des modifications ou mesures décidées sur la situation globale de la caisse de pensions?
- La caisse de pensions tient-elle le cap et atteint-elle ses objectifs stratégiques avec les mesures prises?

SLPS représente ces questions de manière compréhensible afin que les membres du conseil de fondation puissent se concentrer sur leur responsabilité globale sans se perdre dans les détails techniques de la mise en œuvre.

La situation initiale est constituée des données individuelles de la caisse de pensions et des hypothèses concernant l'évolution de l'économie, de l'entreprise et de la caisse de pensions. Toute modification a une influence sur le risque global (cotisations, prestations, réductions d'effectifs, fusions, mesures d'assainissement, etc.). Ce risque est représenté de manière quantitative par rapport

à ses répercussions directes (aujourd'hui) et attendues (dans le futur). Les membres du conseil de fondation connaissent ainsi précisément l'étendue du changement et savent si les mesures sont ciblées. Chaque scénario de décision possible est représenté avec ses effets quantitatifs.

Avec cet instrument de gestion, les décisions se basent sur une connaissance de la situation globale et prennent en compte les développements futurs de la caisse de pensions.

Fonctionnement du PensionNavigator®

Avec le *PensionNavigator*®, SLPS mesure le risque de «devoir payer plus que prévu pour les prestations envisagées».

Le critère d'évaluation «risque» réunit quantitativement tous les risques individuels financiers et structurels. Ce risque global prend en compte le rendement théorique, le rendement des placements (y compris sa volatilité), le financement, les prestations de vieillesse et de risque, le degré de couverture, la capacité d'assainissement, la structure des assurés, le taux technique, de même que les taux de conversion réglementaires et légaux.

Les paramètres du plan et les éléments de projection, les données d'assurance individuelles ainsi que les transferts de paiements entre les assurés sont pris en compte pour les prestations.

Définition de la limite du risque global tolérable et des objectifs

Prestation de vieillesse

LPP

30% 40% 50% Risau

Le conseil de fondation définit, en collaboration avec des experts en matière de prévoyance professionnelle, les risques supportables souhaités, tolérés et maximaux. La définition du niveau des prestations envisagées s'effectue selon le même schéma. Le conseil de fondation se base également sur les besoins de l'entreprise pour recruter du personnel. Nous déterminons les fourchettes pour le

montant des prestations au moyen de comparatifs par rapport à la branche et à la concurrence.

Le secteur «vert» correspond à la situation idéale, le secteur «jaune» requiert la planification d'actions à entreprendre. Le secteur «rouge» exige, quant à lui, des mesures immédiates et ne peut pas être accepté par le conseil de fondation car soit les prestations sont inférieures à la limite LPP légale, soit la hauteur du risque n'est plus supportable pour la caisse de pensions.

Situation initiale de la caisse de pensions

Dans l'environnement actuel, la plupart des caisses de pensions sont dans le secteur rouge. Cette situation a notamment pour causes le ratio entre assurés actifs et bénéficiaires de rentes mais également le manque de réserves de fluctuation des risques. Par ailleurs un taux technique trop important par rapport au rendement théorique a pour conséquence des transferts de paiements des assurés actifs aux bénéficiaires de rentes.

Développement sans mesures

Sans mesures le risque global de la caisse de pensions augmente généralement de manière continue. Les transferts de paiements des assurés actifs aux bénéficiaires de rentes réduisent aussi le niveau des prestations.

Effet des mesures engagées

La plupart des caisses de pensions ont déjà décidé de prendre des mesures en se basant sur leur situation financière. Ces mesures sont déjà en phase d'application. Les mesures les plus fréquentes sont:

- 1. La baisse du taux technique et du taux de conversion ou, en d'autres termes, la réduction des transferts de paiements des assurés actifs aux bénéficiaires de rentes.
- 2. Des versements uniques de l'employeur afin d'améliorer immédiatement le degré de couverture.
- Des cotisations d'assainissement et/ou l'augmentation des cotisations d'épargne ayant une influence positive sur l'évolution du flux de trésorerie et du degré de couverture.

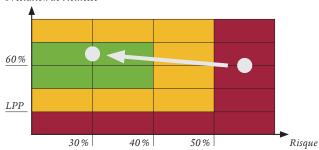
Pension Services – la société de conseil de Swiss Life

N'hésitez pas à nous contacter:

Swiss Life Pension Services SA General-Guisan-Quai 40 Case postale, 8022 Zurich Téléphone 0800 00 25 25 pension.services@slps.ch www.slps.ch Mais des questions restent ouvertes si l'on prend ces mesures sans *PensionNavigator®*. Les membres de conseil de fondation savent-ils si les mesures engagées ramènent leur caisse de pensions vers l'objectif stratégique (secteur vert)? Est-il certain que les mesures auront un effet durable? Ou ne sont-elles qu'un gain de temps qui pourrait ou devrait servir à préparer des mesures durables?

Durabilité garantie

Prestation de vieillesse



Toutes les mesures ont pour objectif d'apporter des améliorations durables. Le risque global de la caisse de pensions, à savoir la capacité de risque financière et structurelle, doit ainsi être amélioré. Cet instrument de gestion entrepreneuriale permet de mesurer et d'assurer la durabilité. L'accent est mis en permanence sur la position stratégique et les prestations de prévoyance correspondent aux coûts prévus et au risque global attendu.

Bilan

Le *PensionNavigator* ® se base sur des critères d'évaluation actuels, objectifs et quantitatifs. Sans critères d'évaluation, les effets des changements ne peuvent être évalués ni quantitativement, ni globalement. Et sans connaître la situation globale de la caisse de pensions le conseil de fondation ne peut pas engager sa responsabilité.

Roland Schmid, gérant

